

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2024

19H30 A LA MAIRIE DE DAUBEZE

Membres présents : Mesdames Chantal Macias, Christiane Dulong, Vanessa Ibert, Mme Karine Bordini, Mme Monique Rolland, Mme Lucie Naboulet, Mme Faure Anne-Cécile.
Monsieur Daniel Raoult, Mr Landry Carpentey, Mr Vignaud Patrick.

Membres absents : Mr Guillaume LE FOLL.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 04 Avril 2024.

Suite à la réception tardive par mail aux élus du compte rendu, pour que tout le monde puisse le consulter convenablement, il sera approuvé lors du prochain conseil municipal.

2. Elections Législatives 2024 :

Mise en place des permanences des bureaux de vote pour le 1^{er} et 2^{ème} tour des élections législatives.

3. Habitants – voisinages :

- Madame DULONG explique que Monsieur DUDOUSSAT a contacté la Mairie car un bâtiment en ruine appartenant à sa voisine menace de tomber sur son terrain.
Madame DULONG a demandé à Madame ALONSO de mettre en sécurité ce bâtiment.
Monsieur VIGNAUD prend la parole et explique d'un commun accord avec Madame ALONSO, il s'occupera de démolir le bâtiment quand il aura le temps.

4. Livre sur Daubèze – A.S.P.E.C.T.S :

Le livre sur la commune de Daubèze est terminé, Madame DULONG a fait la préface qui a été validé par les membres de l'A.S.P.E.C.T.S , elle annonce également qu'une journée de présentation du livre se fera le Samedi 12 Octobre 2024.

Nous recevrons également fin Août 2024, une proposition du déroulé de la journée du 12 Octobre 2024. Ce livre sera offert par la Mairie aux habitants de la commune.

5. Délibération adhésion au SIE de la commune de Porte de Benauge :

<i>République Française</i>	COMMUNE DE DAUBEZE
<i>DEPARTEMENT de la GIRONDE</i>	Séance du mercredi 19 juin 2024
Membres en exercice : 11	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 12 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Christiane DULONG,</i>
Présents : 10	Présents: Christiane DULONG, Daniel RAOULT, Chantal MACIAS, Karine BORDINI, Landry CARPENTÉY, Anne-Cécile FAURE, Vanessa IBERT, Lucie NABOULET, Monique ROLLAND, Patrick VIGNAUD
Votants : 10	
Vote pour : 10	Représentés:
Vote contre : 0	Excusés:
Abstentions : 0	Absents: Guillaume LE FOLL
	Secrétaire de séance: Anne-Cécile FAURE

Objet: Adhésion SIE de la Commune de PORTE DE BENAUGE - DE_2024_21

Mme le Maire explique que sur proposition de la Présidente du SIE de l'Entre-Deux-Mers, ce dernier lors du comité syndical du 15 avril 2024 a décidé l'adhésion de la commune de Porte de Benauge au syndicat.

En effet, la commune de Cantois, adhérent au SIE, a fusionné avec la commune d'Arbis et cette nouvelle commune s'appelle désormais Porte de Benauge.

Il est donc proposé au Conseil de délibérer pour autoriser la commune de Porte de Benauge à adhérer au Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) de l'Entre-Deux-Mers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune Porte de Benauge au SIE de l'Entre-Deux-Mers.

Fait et délibéré le 19 Juin 2024.

6. Proposition formation PSC1 à Daubèze :

Madame DULONG explique que la formation PSC1 est une formation plus poussée que celle des gestes de premiers secours, elle s'effectue sur une journée et elle est proposée par l'assurance GROUPAMA. Il y aura 10 places pour cette formation qui se déroulera à Daubèze, sûrement en Septembre 2024.

7. Questions Diverses :

- a. L'agent technique actuel, Tanguy, a présenté sa démission pour raison familiale.
Les Maires de Mourens, Baigneaux et Daubèze recevront 3 candidats au poste prochainement.
Le Maire de Mourens demande à Madame DULONG si nous pouvons leur donner quelques heures de travail de l'agent technique pour sa commune. Le conseil municipal souhaite garder les 8H00 de travail hebdomadaire de l'agent technique.
- b. Madame DULONG explique qu'elle a rencontré Madame DEBALLE qui est la conseillère aux décideurs locaux aux services des communes pour faire le point sur nos finances.
Le fonctionnement pour le paiement de la salle des fêtes de la commune doit changer, les personnes qui souhaitent louer la salle paieront la location directement au Trésor Public, ils recevront l'Avis des Sommes à Payer directement chez eux. Un état des lieux avant et après sera effectué.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 20H55.